Quelle orientation prendre ?

Par **mimi90**, le **02/11/2011** à **22:22**

Bonsoir.
Je suis une étudiante à la fac de droit Paul Cézanne à Marseille. Pour le moment je ne suis qu'en L1, mais ne voulant pas partir défaitiste, je songe déjà à mon orientation future.
J'ai survolé le programme des différentes matières, et j'avoue que j'ai une forte préférence pour tout ce qui touche le droit civil et pénal.
J'ai beau avoir fait des recherches sur le net , j'ai trouvé peu d'informations quant aux débouchés de ces filières, et quant au droit pénal, il parait qu'il est complètement bouché.
De plus, à mon problème d'orientation , s'ajoutent quelques problèmes concernant ma santé.
Sans vouloir entrer dans les détails, il se trouve que j'ai du subir de nombreuses opérations (avant j'ai été en fauteuil roulant).
Même s'il se trouve qu'aujourd'hui je marche normalement, cette situation ne durera malheureusement pas. D'ici 15-20 ans, il me faudra recommencer la même chose , sans parler du fait qu'à 40 ans j'ai de fortes chances de me retrouver définitivement dans un fauteuil roulant.

Je voudrais donc vous demander si m'orienter vers le droit privé est un choix judicieux. Quels débouchés offrent-il réellement, et es-ce que vue ma situation de santé est-il réfléchi de poursuivre des études qui m’intéressent , mais où je risque de rencontrer de gros problèmes quant à l'emploi, ou faudrait-il que je m'oriente vers une branche qui ne m'intéresse pas , mais qui offre un futur professionnel plus sûr ?

Par **alex83**, le **02/11/2011** à **23:30**

Bonsoir,

En droit civil il y a du contentieux.

En pénal aussi.

Seulement, vous ne deviendrez peut-être pas un Badinter, un Verges, un Dupond Moretti ou un Tixier-Vignancour (c'est encore une autre planète malgré ses opinions politiques) en sortant de l'école d'avocat.

Mais dans la situation que vous nous décrivez, est-ce que "engranger du fric" est votre but, n'est-il pas plus intéressant d'être dans la passion du droit ?

Parce que, l'avocat qui fait le plus gros de son travail en contentieux, a priori, est moins

rémunéré (en moyenne) qu'un avocat conseil.

Donc rien ne vous empêche d'être généraliste, et de tout donner autant que vous le pourrez (en contentieux civil et pénal). Faire de l'aide juridictionnel ou des affaires même moins importantes que l'affaire Cleartream peut être tout aussi intéressante parfois.

Donc, encore une fois tout dépend de vos motivations, mais, être heureux ne signifie pas travailler chez Deloitte ou Ernst&Young ou dans le cabinet de Metzner mais bien de faire quelque chose qui nous plait, et quelque chose pour laquelle on aime se lever le matin.

[smile3]

Par **Camille**, le **03/11/2011** à **10:24**

Bonjour,
Quelqu'un peut-il me dire s'il connait, quelque soit la discipline, une filière qui serait "ouverte comme un boulevard", en termes de débouchés ?
Pour moi, surtout aujourd'hui, il vaut mieux partir du principe que toutes les filières sont "bouchées", mais que certains y arrivent encore à "faire leur trou". Donc, ce n'est plus un critère.
Bon bon, d'accord, si vous envisagez de faire un Master spécialisé dans la psycho-sociologie des fourmis rouges de Nouvelle-Zélande, c'est clair que vous aurez du mal à trouver du boulot...
Mais pour le reste...
D'autant que vous n'êtes encore qu'en L1 et que vous avez donc encore un peu de temps pour voir venir.

Dans votre cas bien précis, mais ça vaut aussi un peu pour les autres, je dirais que ça se résume à : "avez-vous fermement l'intention, un jour, d'exercer votre métier, quel qu'il soit, avec compétence et probité ?". Si la réponse est oui, vous trouverez toujours les ressources nécessaires pour surmonter tous les obstacles, quels qu'ils soient.
Peut-être même plus vous que les autres.
Et vous finirez par l'exercer.

Pierre Dac, le plus grand philosophe du XXe siècle, a dit un jour :
[citation]
Un handicap peut se transformer en avantage, à condition qu'il soit de Bonne Espérance[/citation]
C'était une boutade, bien sûr.
Maintenant, lue au second degré... [smile3]

Par **Yn**, le **03/11/2011** à **18:45**

Pour les débouchés niveau droit civil, en vrac : avocat, juge, notaire, banque et assurance, concours de la fonction publique (catégorie A, notamment) mais aussi universitaire, conseil en gestion de patrimoine, bref il faut chercher un peu et surtout se renseigner selon les

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

débouchés des masters.

Ce n'est vraiment pas ça qui manque.

Par **mimi90**, le **03/11/2011** à **23:07**

Bonsoir.
Je vous remercie d'avoir apporté autant de réponse.
Je ne m'attendais pas du tout à en avoir autant.
Je vais alors essayer de répondre à chacune de vos questions.
Pour ce qui est de partir défaitiste, c'est surtout pour le faite que ça doit faire bizarre de voir une L1 de déjà parler de son orientation , alors que je ne suis même pas encore passée en deuxième année.Mais vu que je ne me vois pas forcément déjà rater mon année, je préfère déjà commencer à songer à mon avenir. [smile4]
Pour ce qui est du commentaire de alex, je crois que vous avez pris mon commentaire à l'envers. Je ne me voie absolument pas devenir avocate (même si ça reste qu'un rêve, puisque je n'ai absolument pas la carrure ni caractère pour le métier), tout comme je ne compte pas forcément gagner des milliers et des cents.
Je sais bien qu'aujourd'hui, peut importe le métier choisit, il y a peu de débouchés, mais ce que je souhaiterais savoir ce n'est non pas le poids de mon salaire futur, mais surtout la sécurité professionnelle dans cette branche.
Pour expliquer mon idée, je vais prendre le cas d'un ami qui est dans une situation très semblable à la mienne.
Il n'a pas fait de longues études. Il s'est arrêté avant le bac, et actuellement travail dans une société où il a réussi à progresser en gagnant de l'expérience et ainsi monter petit à petit.
Même s'il ne roule pas sur l'or, ce boulot jusqu'à lors lui plaisait bien et il pensait être bien casé dans l'entreprise.
Hors , il n'y a pas longtemps, il a dû prendre des congés maladie car il devait à nouveau subir des opérations.
Une fois revenu au travail, ses collègues l'ont littéralement accablé de tous les maux, en disant qu'ils les a abandonné en les laissant dans un sale pétrin à cause du travail qui s'est accumulé, bref. Le résultat, c'est que même s'ils ne l'ont pas viré pour ses problèmes, l'ambiance au travail est telle , qu'il compte bien partir de lui même au risque de complètement craquer.

Je veux donc venir au faite que selon le boulot qu'on fait, on peut avoir de lourdes attentes de la part de notre travail (comme par exemple un avocat), et ce qui donc ne nous permet pas vraiment de faire des "moment d'absence" de ce genre (même si personne n'est à l'abris des problèmes de santé, je le conçois).
C'est bien beau de pouvoir faire ce qui nous plait, mais c'est aussi bien d'assurer d'une certaine manière son futur, surtout dans le monde d'aujourd'hui.
Je n'ai aucune envie de faire un métier qui me plait mais qui me fait prendre le risque d'être un beau jour jetée avec un coup de pied au derr***e.

Par **Camille**, le **04/11/2011** à **08:42**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,
[citation] c'est surtout pour le faite que [s]ça doit faire bizarre[/s] de voir une L1 de déjà parler de son orientation , alors que je ne suis même pas encore passée en deuxième année.Mais vu que je ne me vois pas forcément déjà rater mon année, je préfère déjà commencer à songer à mon avenir.
[/citation]
Non non, pas du tout. Au contraire, c'est très bien de commencer à y penser dès maintenant, surtout compte tenu de vos problèmes de santé.
Ce qu'il ne faudrait surtout pas, c'est qu'à trop y penser, vous preniez des décisions prématurées qui vous couperaient de possibilités. Donc, prenez tranquillement votre temps, mais pensez-y.

P.S. : dites à votre ami qu'il faut savoir tourner la page, quelles que soient les circonstances et que changer de boîte, à condition de ne pas agir dans l'urgence en acceptant n'importe quoi, est souvent positif, voire salutaire, même par les temps qui courent. Une fois installé dans sa nouvelle boîte, pas sûr qu'il ne se dise pas un jour "Mais pourquoi ne l'ai-je pas fait plus tôt" ? Et qu'à terme, ses ex-collègues ne lui auront pas rendu service sans le savoir et même si ce n'était pas leur intention ?
La vie nous réserve souvent des mauvaises surprises, parfois des bonnes...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés